

TERRITOIRE
DU
RUANDA-URUNDI

N° 2884/CAB.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro

Réponse au n°

du

Annexe

OBJET:

Voyage de S.A.R. le Prince
Régent.

USUMBURA, le

TRANSMIS pour information à:

Monsieur le Résident de l'Urundi à KITEGA
Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI

Monsieur l'Administrateur Territorial
à KISENYI.
RUHENGRI.
NYANZA.
ASTRIDA.
NGOZI.
MURAMVYA.
USUMBURA.
SHANGUGU.

idem
idem
idem
idem
idem
idem
idem

Les personnes, cinéastes, photographes, opérateurs de T.S.F., journalistes (Agence Belga, Soir, Courrier d'Afrique, Echo du Kivu, etc) sont munies d'un laissez-passer.

Usumbura, le 10 juillet 1947.

Le Gouverneur du Ruanda-Urundi a.i.

L. Lardinois,

Commissaire Provincial.

Ruhengeri



4752

*583/Sec
15.7.47*

CONGO BELGE
CABINET
DU GOUVERNEUR GENERAL.

N° 258/Cab.

*M. P. P. J. J. J.
chargé de la
mission*

Léopoldville, le 19 juin 1947.

Monsieur le Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que je suis informé de ce que des dispositions ont été prises par le Département pour que le reportage cinématographique du voyage du Régent soit assuré par un cinéaste belge, en collaboration avec le service de l'Information du Gouvernement Général.

Des précisions vous seront éventuellement communiquées en temps voulu.

Il y aura lieu de recommander aux autorités sous vos ordres de lui faire accorder toute l'aide et toutes les facilités de travail prescrites par ma lettre n°194/Cab du 5 juin dernier.

- : -

D'autre part, l'Agence Belga a reçu l'autorisation pour son agent à Léopoldville, Mr. VAN BILSEN, de suivre le Prince dans tout son voyage, le reportage complet devant être transmis à tous les journaux belges à son intervention.

Les déplacements de Mr. VAN BILSEN se feront aux frais de l'Etat.

Le journal "Le Soir" envoie, au Congo, Mr. Albert BOUCKAERT et le charge d'un reportage.

Le Gouvernement n'interviendra pas dans les frais de ce reportage. Toutefois, il conviendra de lui accorder toutes facilités et toute l'aide que réclamera l'accomplissement de sa mission.

Le Gouverneur Général,
JUNGERS,

A Monsieur le Gouverneur

Sé/Jungers.-

à USUMBURA.-

=====